

**COMPTE - RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
en date du 12 JUIN 2018 à 19 heures**

Étaient présents :

Gustave BOSQ - Monique GELLENS – Céline CONSTANS – Sébastien MARTIN - Alain PIECQ – Rémi ALLEC - Daniel ROSSIGNOL - Yves SEARD

Absents excusés : Christophe MATHERON
Michel NORBERT
Olivier BERGERETTI – pouvoir à Daniel ROSSIGNOL

Secrétaire de séance : Monique GELLENS

ORDRE DU JOUR

- . **PRESENTATION NOUVEL ADJOINT TECHNIQUE : M. Régis BONNOT**
- . **APPROBATION COMPTE RENDU DU 30.04.18**
- . **D.M. N° 1 AU B.P. 2018**
- . **DELIBERATION SIGNATURE CONVENTION EAUX PLUVIALES**
- . **DELIBERATION ARRETE SDIS**
- . **SIGNATURE MOTION SERVICE DES URGENCES EMBRUN**
- . **JOURNEE CITOYENNE**
- . **QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire accueille les participants et les remercie de leur présence. Il propose d'ajouter une délibération : convention avec le centre de gestion – ce qui accepté.

I – PRESENTATION DU NOUVEL ADJOINT TECHNIQUE : M. Régis BONNOT

En remplacement de Philippe BONNAFFOUX démissionnaire.

Régis BONNOT a 42 ans – marié et père de 2 enfants inscrits à l'école des Puys – ancien de la Marine Nationale.

Il est pompier volontaire à SAVINES LE LAC. Il a pris son poste dans la commune le 22 MAI 2018.

Nous souhaitons tous la bienvenue à notre nouvel agent technique.

Au cours de l'examen des différentes tâches incombant à Régis BONNOT, Alain PIECQ a évoqué la gestion du défibrillateur : où l'installer, qui s'en occupe ?

Il propose de prévoir un emplacement accessible en urgence – il faut savoir que ce matériel est « délicat » et ne peut être installé que dans un endroit hors gel

M. Régis BONNOT est d'accord pour faire une démonstration à toute personne intéressée de la commune.

II – APPROBATION DU C.R. DE LA REUNION DU 30 AVRIL

M. le Maire soumet à l'approbation le C.R. du 30 Avril – Alain PIECQ fait remarquer qu'il avait en fait le pouvoir de Christophe MATHERON et non de Sébastien MARTIN dont le pouvoir avait été donné à Gustave BOSQ.

Après cette mise au point le C.R. est accepté à l'unanimité.

III – DM N° 1 AU BP 2018

En prévision du remplacement du véhicule communal actuel.

Après visite du camion, une discussion s'engage entre tous les membres du Conseil :

- réparation du véhicule actuel : benne rouillée et mauvais aspect général – la mécanique fonctionnant
- achat d'un véhicule type 4x4 suivant les besoins, entre autres, entretien de la station d'épuration par tous les temps, visite des réservoirs, des captages, etc....

Il serait peut-être judicieux de conserver le véhicule actuel jusqu'au contrôle technique prévu en 2019, après l'avoir fait vérifier par un garagiste.

Il est donc décidé d'attendre cette vérification avant de prendre une DM.

IV – DELIBERATION SIGNATURE CONVENTION EAUX PLUVIALES

Il semble opportun d'attendre la fin 2018, date à laquelle la Communauté des Communes pourra nous présenter l'ensemble des nouvelles dispositions.

Soumis au vote : 5 contre – 3 abstentions – 1 pour

V- DELIBERATION ARRETE SDIS

Convention de partenariat avec le SDIS 05 qui a pour objet de fixer les modalités de vérifications techniques des points d'eau incendie situés sur le secteur de PUY ST EUSEBE.

Délibération prise à l'unanimité.

VI – DELIBERATION SIGNATURE AVEC LE CENTRE DE GESTION

A pour objet l'étude des modalités de départ en retraite de Patricia ROSSIGNOL en fin d'année.

Délibération prise à l'unanimité.

VII – SIGNATURE MOTION POUR LE MAINTIEN DES URGENCES DE L'HOPITAL D'EMBRUN

Délibération prise à l'unanimité

VIII – JOURNEE CITOYENNE

Date arrêtée : 21 JUILLET

A chacun de réfléchir sur les travaux à entreprendre.

IX – QUESTIONS DIVERSES

. **Travaux sur la route forestière** : maîtrise d'œuvre assurée par l'ONF – prévu revers d'eau naturels – le bois et le métal ne résistant pas dans le temps.

. **Bois coupés lors de la réalisations des captages de l'Eglise et de l'Estantit**

Appel aux personnes intéressées par ces bois.

. **Projet RTE** :

Le dossier doit être déposé pour le 30 JUIN – Réunion avec le CABINET BEAUR ce jeudi 14 juin.

. **Mur arrière du cimetière** : ce mur a besoin d'être consolidé. La commune pourrait prendre en charge la réalisation de caveaux après avis d'un ingénieur béton..

. **Sylvie BANAT** cherche des terrains disponibles pour nourrir ses chevaux.

. **Une apicultrice** voudrait acheter un terrain au Hameau des Michel (propriété de la famille MARTIN LAUZIER) pour faire une miellerie (hangar) et demande l'autorisation de se brancher sur le réseau d'alimentation de l'eau).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H15.

oooooo
ooo